



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

Présents : Annie BACLE, Isabelle BREST, Mathias CAUMONT, François DUPOUX, Nadine GARBARINO, Sylvie GONTERO, Jean-Pierre HAUCOURT, Bertrand JOUVE, Gilbert LEGUAY, Bernard OLLIVIER, Françoise SEVILLA, Christophe SLEK

Absents : Claudie BONNEFOY, Jean-Pierre BOYER, Nicole EYNAUD

Procurations : Jean-Pierre BOYER procuration donnée à Bernard OLLIVIER
Nicole EYNAUD procuration donnée à Isabelle BREST

Le conseil municipal autorise le maire à rajouter 4 points à l'ordre du jour : emprunt auprès du crédit agricole, demande d'une aide exceptionnelle au conseil départemental, désignation des délégués pour les élections sénatoriales, désignation du représentant de la commune auprès du syndicat de rivière.

1- Emprunt auprès du crédit agricole

Le conseil municipal vote cet emprunt au taux de 1,06% remboursable sur 12 ans afin de payer la facture de déblaiement des éboulements du rocher et du rempart.

2- Demande de subvention exceptionnelle auprès du conseil départemental

Le conseil municipal vote cette demande exceptionnelle correspondant au plan de financement suivant :

Objet	Coût HT	Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST)	Demande subvention Fonds de Solidarité	Aide exceptionnelle Conseil Départemental aide à la voirie communale et intercommunale	Part Communale HT
Route de Castellet	44 045.00 €		4 404.00 €		
Rue Tracastel Rue du Portail Rouge	215 253.00 €	107 617.00 €	37 056.00 €		
Total	259 298.00 €	107 617.00 €	41 460.00 €	29 400.00 €	80 821.00€

3- Élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Le conseil municipal élit :

Délégués titulaires : Brest Isabelle, Dupoux François, Haucourt Jean-Pierre.

Délégués suppléants : Jouve Bertrand, Ollivier Bernard, Slek Christophe.

4- Désignation du représentant de la commune auprès du syndicat de rivière

Le conseil municipal désigne Jean-Pierre Haucourt.

5- Approbation du compte de gestion/ budget annexe transports scolaires

Le conseil municipal approuve le résultat suivant :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes nettes 2019	34 704.24	9 468.05	44 172.29
Dépenses nettes 2019	34 809.40	0	34 809.40
Résultat de l'exercice 2019	-105.16	9 468.05	9 362.89
Résultat de clôture de l'exercice 2019	3 107.37	137 761.42	140 068.79

6- Approbation du compte de gestion / budget principal

Le conseil municipal approuve le résultat suivant :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes nettes 2019	885 724,30	577 763,49	1 463 877.90
Dépenses nettes 2019	773 802,08	255 493,62	1 029 295 70
Résultat de l'exercice 2019	111 922,22	322 269,87	434 192.09
Résultat de clôture de l'exercice 2019	226 221,87	51 535,79	277 757.66

7- Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat/ Budget annexe transports scolaires

Le conseil municipal vote le compte administratif :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Prévisions de dépense et de recettes budgétaires totales	44 012.53	138 864.73	182 877.26
Recettes réalisées	34 704.24	9 458.05	44 162.29
Dépenses réalisées	34 809.40	0,00	34 809.40
Déficit	105.16	0,00	105.16
Excédent	0	9 458.05	9 458.05
Report année N-1	3 212.53	128 303.37	131 515.90
Solde de clôture	3 107.37	137 761.42	140 868.79
Restes à réaliser en dépense	/	0,00	0,00
Restes à réaliser en recette	/	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser	/	0,00	0,00
Résultat global	3 107.37	137 761.42	140 868.79

8- Approbation du compte administratif 2019 et affectation des résultats/ Budget principal

Le conseil municipal vote le compte administratif suivant :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total

Prévisions de dépense et de recettes budgétaires totales	1 040 474.00	1 289 622.62	2 330 096.62
Recettes réalisées	885 724.30	577 763.49	1 463 487.79
Dépenses réalisées	773 802.08	255 493.62	1 029 295.70
Déficit	0,00	0.00	0.00
Excédent	111 922.22	322 269.87	434 192.09
Report année N-1	114 299.65	-270 734.08	156 434.43
Solde de clôture	226 221.87	51 535.79	174 686.08
Restes à réaliser en dépense	/	302 601.19	302 601.19
Restes à réaliser en recette	/	409 939.24	409 939.24
Solde des restes à réaliser	/	107 338.05	107 338.05
Résultat global	226 221.87	158 873.84	385 095.71

9- Vote du budget primitif/ transports scolaires

Le conseil municipal vote le budget suivant :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	25 400.00 €	25 400.00 €
INVESTISSEMENT	137 981.15 €	137 981.15 €

10- Vote des taux d'imposition 2020

En raison de la forte baisse des dotations de l'État, le conseil municipal décide d'augmenter le taux de la taxe foncière qui est inchangé depuis 2003.

En 2019 les taux étaient les suivants :

- Taxe d'habitation : 9,11 %
- Taxe Foncière (bâti) : 9,34 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 30,69 %

En 2020 le conseil municipal augmente la taxe foncière à 10,9%.

Les autres taux restent identiques.

11- Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal décide de maintenir les mêmes subventions aux associations qu'en 2019 sauf pour les évènements qui n'ont pas eu lieu (fête de la musique, concerts des jeunes talents).

Nom de l'organisme	Subvention 2020
ADIL	145.18
ADMR	2 000,00
Anciens combattants	60.00
APATH – Centre Tourville	200,00
Association des Maires	216.22
Boules et Belote concours fête	0
Boules et Belote Saignonnaises	350,00
Chambre de métiers et de l'artisanat	0
EMALA	235.20
Foyer Rural	900,00

Foyer Rural fête de la musique	0
Club Photo	500,00
Handic'apt	100,00
HAPA	200,00
La Marelle	700,00
Le Mois du cinéma	500,00
Le son des pierres	500,00
Le Souvenir Français comité d'Apt	45,00
Les Amis du Roucas	700,00
Les Festives - fête votive	0
PRES'AGE	300,00
Rencontre des Cultures	600.00
Les Restos du Cœur	400,00
Sapeurs-Pompiers	150.00
SPA Vaucluse	748.37
SPA Vaucluse (Campagne de stérilisation)	300.00
Asso Arts Premiers de Peuples Minoritaires	300.00
Rencontres musicales de jeunes talents en Luberon	0
TOTAL	10 149.97

12- Vote du budget primitif

Le conseil municipal vote le budget 2020 :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	1 080 475,87 €	1 080 475,87 €
INVESTISSEMENT	1 101 700,00 €	1 101 700,00 €

13- Demande subvention CDST pour travaux d'éboulement du rocher et effondrement du rempart

Le conseil municipal décide d'inscrire comme première opération dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022, pour un montant maximal de dépenses éligibles de 215 235 € HT les « Travaux de Sécurisation du Rocher et du Rempart ».

14- Choix des candidats pour l'aménagement du hameau Saint-Quentin

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission d'Appel d'Offres sur le choix de la proposition de :

Lot 1 : préparation, terrassements, VRD : SRMV COLAS MIDI MEDITERRANEE

Lot 2 : fourniture et pose de pierres : DROME AGREGATS

Pour un total HT de : 130 957.45 €.